

## TERMES DE REFERENCE

### I. INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mission	Mobilisation d'un Technicien en appui à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et l'agencement de 6 Markaz dans la es régions de Souss Massa.
Bénéficiaire(s)	ANAPEC
Pays	Maroc
Durée totale	6 mois

### II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EXPERTISE

#### II.1 Programme Sabil

Le Maroc est confronté à divers défis sur le marché du travail, notamment une croissance économique limitée, une économie informelle répandue, un déséquilibre significatif entre l'offre et la demande d'emploi, ainsi que des inégalités d'accès persistantes pour les jeunes, les NEET (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation), les femmes et les personnes en situation de handicap. En outre, la pandémie de COVID-19 a gravement affecté l'économie marocaine.

Pour répondre à ces enjeux, le Maroc a adopté une Stratégie Nationale de l'Emploi (615-625), mise en œuvre par le Programme National de Promotion de l'Emploi. Ce programme met l'accent sur trois axes d'intervention (employabilité, intermédiation et entrepreneuriat) et la nécessité de coordonner les politiques publiques en faveur de tous les jeunes, tout en tenant compte des contextes régionaux. En parallèle, le Maroc poursuit une réforme de la décentralisation de l'action publique, partageant la compétence en matière d'emploi avec les acteurs publics locaux. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement (NMD), qui guide l'élaboration des politiques publiques.

Le Programme SABIL, financé par l'AFD et l'Union Européenne, s'inscrit dans cette démarche en visant à renforcer les capacités des acteurs de l'insertion et à améliorer leurs services, en particulier dans trois régions pilotes. Ses priorités incluent l'amélioration de l'employabilité des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat, la convergence des politiques publiques au niveau régional et le renforcement des compétences des acteurs impliqués. Une convention de mise en œuvre rassemble divers partenaires, dont les ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Emploi, les conseils régionaux, l'ANAPEC, l'AFD et Expertise France, l'opérateur technique du programme SABIL.

#### *L'Assistance Technique*

Dans le cadre du prêt souverain, une subvention de l'UE est allouée au projet DAJE pour soutenir les jeunes entrepreneurs, ainsi qu'à une assistance technique (AT) de 11,77 M€ confiée à Expertise France. L'objectif de cette AT est d'accompagner la mise en œuvre du Programme SABIL et de renforcer les compétences des acteurs de l'insertion. Une équipe centrale et trois bureaux régionaux ont été mis en place. L'AT mobilisera également une expertise nationale et internationale, notamment Pôle Emploi, Initiative France et Handicap International.

## II.2 Justification

La Division Logistique et Gestion du Patrimoine - Service Achat de l'ANAPEC fait face à un surcroit de travail généré par la mise en place des Markaz et le recrutement des Prestataires dans le cadre du Programme SABIL.

Cette situation met en difficulté la mise en place des 6 Markaz dans les 3 régions d'intervention du Programme, exposant ainsi à des risques de retards et de perturbation de la qualité des travaux.

Les tâches liées aux AO, AMI ainsi que l'aménagement et l'agencement de ces 6 Markaz nécessitent un suivi continu avec des déplacements réguliers sur site.

## III. OBJECTIFS

### III.1 Objectif général

Recruter un technicien qualifié pour le suivi des travaux et la vérification de la qualité des livrables des prestataires.

### III.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission comprennent, mais ne se limitent pas à :

- Assister l'ANAPEC dans l'élaboration technique et administrative des dossiers de passation de marchés.
- Suivre les travaux dans les 6 Markaz au niveau de la région Souss Massa.

## IV. DESCRIPTION DE L'EXPERTISE

### IV.1 Activités Prévue

- **Appui au Recrutement** : L'expert technique collaborera étroitement avec l'équipe du « Service Aménagement et Maintenance » de l'ANAPEC pour élaborer des cahiers des charges techniques, rédiger des appels d'offres et sélectionner les prestataires qualifiés pour les travaux de Markaz.
- **Suivi des Travaux** : Installé dans la DAR ANAPEC de la région de Souss Massa, l'expert technique effectuera des visites régulières sur les sites pour s'assurer que les travaux sont conformes aux spécifications, que les délais sont respectés et que la qualité est maintenue. La vérification du dossier de paiement (Métré – attachement – décompte) est à faire également.

### IV.2 Livrables Attendus

- **Procès-verbaux de Chantier** : Des rapports détaillés seront générés après chaque visite sur site, documentant l'avancement, les problèmes, les mesures correctives et les décisions.
- **Fiches de Reporting Hebdomadaires** : Des résumés hebdomadaires des activités, visites et problèmes techniques seront fournis au DR ANAPEC de Souss Massa et au Responsable du Service Aménagement et Maintenance ».

- **CPS, RC et PPM** : coordination entre la division chargée de la logistique au niveau de l'ANAPEC, le Directeur régional de l'ANAPEC concerné, l'architecte mandaté par Expertise France, le bureau d'étude et le bureau de contrôle pour livrer le CPS, RC et le PPM dans les délais impartis.
- **1 Rapport Mensuel d'Avancement** : Un rapport complet mensuel présentera une vue d'ensemble des progrès, des budgets, des jalons et des recommandations.
- **Documents Techniques pour les Marchés** : La vérification d'appels d'offres, d'avis et de dossiers de passation de marchés sera effectuée pour garantir des sélections de prestataires de qualité.
- **Documents pour le paiement** : La vérification du dossier de paiement (Métré – attachement – décompte) et classement des documents administratifs auprès de la direction régionale de l'ANAPEC.

## V. LIEU, PERIODE DE MISE EN ŒUVRE, DUREE ET MODALITES D'EXECUTION

### V.1 Lieu

Agadir dans l'Agence Régionale ANAPEC avec déplacements provinciaux et au siège de l'ANAPEC à Casablanca.

### V.2 Période de mise en œuvre

Du 01/01/2024 au 30/06/2024.

### V.3 Durée effective de la mission

6 mois.

### V.4 Modalités d'exécution (logistique)

Pour que l'expert technique puisse mener à bien sa mission dans la région de Souss Massa au sein de l'équipe de l'ANAPEC régionale et en lien avec le service Aménagement et Maintenance à l'ANAPEC centrale, plusieurs moyens logistiques sont nécessaires. L'ANAPEC fournira ces ressources dans le cadre de la mission du technicien :

- **Bureau et espace de travail** : La DAR ANAPEC attribuera un bureau spécialement dédié à l'expert, équipé d'un environnement de travail, incluant un bureau, une chaise ergonomique et des armoires de rangement. Cet espace sera situé dans les locaux de l'ANAPEC-Service Aménagement et Maintenance, favorisant ainsi une communication fluide avec l'équipe en interne.
- **Matériel informatique** : L'expert aura un ordinateur portable, ainsi qu'un accès à une imprimante, un scanner, une connexion Internet haut débit, une adresse e-mail professionnelle et les logiciels nécessaires pour rédiger des rapports, gérer des projets et faciliter la communication. EF (Expertise France) prendra en charge l'ordinateur, ainsi que les logiciels, l'accès à l'imprimante et l'adresse e-mail seront fournis par l'ANAPEC.
- **Téléphone et accès aux communications** : Un téléphone professionnel avec une ligne dédiée et un accès par forfait aux lignes téléphoniques et un accès illimité aux

lignes internes de l'ANAPEC (deux contacts téléphoniques de la division logistique de l'ANAPEC et le contact téléphonique du directeur régional Souss Massa de l'ANAPEC) seront mis à la disposition du technicien pour faciliter la communication avec les parties prenantes internes et externes. Un téléphone mobile avec accès internet mobile haut débit sera mis à disposition par Expertise France ainsi que le remboursement d'un abonnement.

- **Accès aux documents et données** : L'ANAPEC donnera à l'expert un accès complet à tous les documents, données, rapports et informations nécessaires à la gestion des projets de passation de marchés pour l'aménagement et l'équipement des markaz sabil. Cela comprend l'accès aux systèmes de gestion documentaire de l'ANAPEC.
- **Accès aux sites des Markaz** : Le DR ANAPEC Souss Massa facilitera l'accès de l'expert à ces sites. Cela peut nécessiter une coordination avec le BET, l'architecte, les entreprises et les propriétaires des lieux pour organiser des visites sur le terrain.
- **Formation** : Si l'expert n'est pas déjà familiarisé avec les procédures et les politiques spécifiques de l'ANAPEC en matière de passation de marchés, une formation sera effectuée progressivement par le personnel en charge du service Aménagement et Maintenance.
- **Soutien administratif** : Le technicien peut avoir besoin d'un soutien administratif, pour l'aider dans la gestion de la documentation et d'autres tâches administratives. Le DR ANAPEC de la région de Souss Massa lui facilitera cette tâche dans la limite des moyens disponibles.
- **Accès aux réunions et aux parties prenantes** : Le technicien aura un accès complet aux réunions internes et externes liées aux projets de passation de marchés pour le Programme Sabil, ainsi qu'aux parties prenantes clés, avec accord du Service des Achats. L'ANAPEC mettra en place ces accès pour assurer une communication transparente.
- **Mobilité** : Le technicien devra être véhiculé à sa charge et Expertise France prendra en charge le carburant sous forme forfaitaire.

## VI. Expertise et profil demandés

### VI.1 Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme Bac+2 minimum en Génie Civil, Gros œuvre, ou Conducteur de travaux, etc.
- Excellente maîtrise technique (lecture et vérification de plans architecturaux et techniques sur AUTOCAD (version récente utilisée sur le marché)).
- Compétences en contrôle des études d'avant-projet, vérification des métrés, suivi des travaux, coordination entre la maîtrise d'œuvre technique et l'entreprise, communication, analyse, synthèse, rédaction, prise de décision.
- Excellente maîtrise du français (écrit).
- Maîtrise du français (oral).

### VI.2 Expériences professionnelles

- Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine du Génie Civil, Gros Œuvre, ou Conducteur de travaux.

- Expérience similaire dans une structure publique est un plus.
- Expérience dans la lecture et la vérification des plans architecturaux et techniques (existant et aménagement) sur AUTOCAD "dernière version utilisée sur le marché".

### **VI.3 Divers**

- Mobilité nationale.
- Permis de conduire.
- Voiture personnelle en bonne état.

### **V Candidature**

Documents à envoyer obligatoirement : CV et lettre de motivation. Lettres de recommandations appréciées. Date de fin de validité : 07/12/2023 Incorporation : le 01/01/2024.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse : [sabil.achats@expertisefrance.fr](mailto:sabil.achats@expertisefrance.fr)